

# Acharnement : la justice veut-elle la peau de Christine et Pierre ?



Comme dans un mauvais film d'espionnage, les représentants de la République française usent de stratagèmes plutôt grossiers pour appréhender les « agents subversifs » qui les empêchent de nous imposer l'islam comme ils le souhaiteraient.

On se croirait revenu au temps de la guerre froide. L'intelligence en moins !

*Dreuz a besoin de votre soutien financier. Cliquez sur :*

[Paypal.Dreuz](#), et indiquez le montant de votre contribution.

Dans [cette vidéo](#) qu'il a enregistré et diffusée, Pierre Cassen nous décrit les « petits malheurs » qu'ils subissent depuis plusieurs mois, en plus des nombreux procès que leur intentent les procureurs et ministres de la République.

Mais quel est leur crime ?

Ils dénoncent depuis dix ans déjà, sur leur site respectif, les dangers de l'islamisation de la France, voulue et programmée par les organisations musulmanes dont l'État français se fait le complice.

Avec l'aide de sa justice aux ordres qui relaxe les délinquants issus de l'immigration arabo-africano-maghrébine et condamne les « nationaux » franco-français de préférence, l'État français traque sans relâche ceux qui voudraient contrarier son criminel et final projet.

Un très mauvais thriller, en effet, si l'on en juge par les péripéties que nous relate Pierre Cassen dans sa vidéo. Comment croire à des coïncidences quand cette justice use de son droit pour la contourner sans que personne ne puisse la contrecarrer.

Avec acharnement, depuis de longues années, le site *Riposte Laïque* est l'objet de la traque de la justice et du gouvernement. Un empêchement de tourner en rond qu'il faut éliminer à tout prix.

Commettant quelques imprudences, trop grossières même pour les néophytes, les « aléas » que rencontrent ces deux braves Français sont presque signés de la main de la coopération étroite entre justice – gouvernement – services de police et, peut-être, de quelque barbouzerie à leur service.

Il est donc indispensable pour ces patriotes français de s'assurer qu'il ne leur arrivera pas « un accident indépendant

de leur volonté ».

Relayez sans modération cette vidéo. Il en va de leur vie !  
C'est le seul moyen de les protéger. Leur assurance-vie, en  
quelque sorte.

**Danièle Lopez**

[Acharnement judiciaire : la Justice française veut-elle la  
peau de Christine Tasin et Pierre Cassen ?](#)

Reproduction autorisée avec la mention suivante : © Danièle  
Lopez pour [Dreuz.info](#).